

RAPPORT ANNUEL 2019



LA PREMIÈRE FONDATION ENTIÈREMENT DÉDIÉE
À LA CAUSE DES PERSONNES ÂGÉES ISOLÉES DÉMUNIES

FONDATION
PETITS FRÈRES
DES PAUVRES
Reconnue d'utilité publique



638

logements
partout en France

3,8

 MILLIONS
D'EUROS

pour des projets menés en faveur
des personnes âgées isolées ou en grande précarité

LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

a été créée par l'Association Petits Frères des Pauvres en 1977 sous le nom de Bersabée-Fondation des Petits Frères des Pauvres. Sa mission consistait dès l'origine à acquérir, construire, rénover et entretenir des logements adaptés à la situation des personnes âgées ou en situation de précarité, signalées et accompagnées par l'Association Petits Frères des Pauvres.

En 2003, la Fondation est devenue Fondation des Petits Frères des Pauvres, avec un statut de fondation abritante et sa mission a été élargie pour intensifier et diversifier les moyens de soutien aux personnes âgées et en situation de précarité.

SON OBJET STATUTAIRE

« faciliter et améliorer durablement les conditions de vie des personnes n'ayant que de faibles ressources ou/et en situation d'isolement, principalement des personnes âgées et notamment en matière de logement, soit directement, soit indirectement en permettant la réalisation de ces actions par d'autres organismes ».

SES MISSIONS

- Développer et financer des programmes de logement à caractère social
- Financer des projets portés par son association fondatrice ou d'autres organismes œuvrant au bénéfice des personnes âgées ou en grande précarité
- Susciter et financer des projets innovants, des études ou des colloques sur les thématiques du vieillissement, de la pauvreté et de l'isolement
- Développer la philanthropie

11

fondations
abritées

18

salariés

81

bénévoles

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers amis, chers donateurs, chers partenaires,

En 2019, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a poursuivi sa mission avec engagement et persévérance, dans le but de répondre aux besoins des personnes âgées qui composent sa communauté de la manière la plus adéquate possible.

Vous le verrez, la Fondation a maintenu son cap en développant de nombreux projets d'habitat social mixte, en proposant des logements adaptés partout en France à des personnes dans le besoin, en soutenant de multiples initiatives pour venir en aide à des personnes en soins palliatifs ou encore des personnes en grande précarité.

La pandémie du nouveau coronavirus a mis le monde à l'arrêt.

La France est en état d'urgence et subit une crise sanitaire mal contenue par un système de santé affaibli. Alors que les morts se multiplient, les soignants des établissements hébergeant des personnes âgées tentent de sauver des résidents confinés dans leur chambre, esseulés. Les SDF sont encore davantage précarisés et sont très exposés au virus.

La crise sanitaire du COVID-19 fait apparaître un manque cruel de moyens des établissements d'accueil de personnes âgées ou en précarité pour continuer à prendre en charge leurs résidents et leur garantir des bonnes conditions de vie. Par ailleurs, les besoins pour accompagner les aînés à la fin de la crise ne manqueront pas d'apparaître car cette situation aura un impact durable sur la santé physique et psychologique des personnes déjà en situation de précarité.

La Fondation des Petits Frères des Pauvres a décidé de se mobiliser en mettant à la disposition de structures d'accueil des personnes âgées ou en précarité, avec le soutien de ses donateurs, une aide d'urgence. Plus que jamais, nous aurons besoin, cette année, du soutien de tous : donateurs et fondateurs de fondation abritée, bénévoles, salariés et partenaires. Restons mobilisés et unis pour la cause des personnes en grande précarité et des personnes âgées dépendantes.

Pour conclure, j'aimerais remercier sincèrement tous les bénévoles, les collaborateurs, les donateurs, les administrateurs anciens et nouveaux, les différents partenaires pour leur contribution à poursuivre avec attachement et efficacité les missions dévolues à la Fondation.

Prenons plaisir à créer « ensemble » les conditions favorables pour le quotidien de nos aînés isolés ou démunis ; ne lâchons rien lorsque les vents sont contraires, poursuivons notre mission.

Bien sincèrement,

Gaël Brenaut,
Président de la Fondation des Petits Frères des Pauvres

L'ORGANISATION DE LA FONDATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION SE RÉUNIT 3 FOIS PAR AN. ARRIVÉS AU TERME DE LEURS MANDATS, DE NOMBREUX MEMBRES ONT ÉTÉ REMPLACÉS LORS DE L'ÉLECTION DU 8 JANVIER 2020. CI-APRÈS LA NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION :

« Attaché au « travailler ensemble », j'ai à cœur d'établir un lien de confiance avec les bénévoles, les donateurs, les fondateurs, les salariés, et les partenaires de la Fondation, tout cela au service des personnes âgées isolées démunies. »

Gaël Brenaut, Président de la Fondation

Membres du bureau

Gaël Brenaut, Président
Daniel Bruneau, Vice-Président

Christophe Caignaert, Secrétaire-général
Marina Frys, Trésorière
Aude Prétet, Trésorière-adjointe

Membres du Conseil d'Administration

Catherine Chadelat
Philippe Chapal

Michel Christolhomme
Alain Villez

Membres de droit, représentants des ministères

Régis Haïat, Ministère de la Cohésion des territoires
Michèle Hourt-Schneider, Ministère de l'Économie et des Finances
Jacques Millon, Ministère de l'Intérieur

L'ÉQUIPE DES 18 SALARIÉS DE LA FONDATION SE MOBILISE POUR LA CAUSE ET S'ORGANISE AUTOUR DE 5 PÔLES DE COMPÉTENCES :

Direction

Pôle administratif et financier

Pôle immobilier

Pôle projets et communication

Pôle collecte et relations grands donateurs

PLUS DE 80 BÉNÉVOLES SONT ENGAGÉS TOUS LES JOURS POUR SOUTENIR LES PERSONNES ÂGÉES DÉMUNIES ISOLÉES

Les bénévoles représentent une ressource précieuse pour la Fondation des Petits Frères des Pauvres qui s'appuie au quotidien sur leur aide pour diverses missions : accueillir les locataires qui viennent régler leur loyer et discuter avec eux, effectuer des travaux chez eux, aider les salariés sur des tâches administratives et comptables, gérer des dossiers de successions, entretenir la relation avec les donateurs par des appels de remerciements, étudier des demandes de subvention, participer à la gouvernance, ... Autant de missions qui permettent l'engagement de chacun et le partage de moments de convivialité et de riches expériences.



LES SÉMINAIRES :

DES TEMPS FORTS D'ÉCHANGE AVEC LES BÉNÉVOLES

En 2019, la Fondation a organisé deux séminaires sur les thèmes des « Aidants » et du « Logement des personnes âgées ». Réunissant une centaine de personnes, ces moments sont l'occasion d'informer, de sensibiliser bénévoles et partenaires de la Fondation sur des sujets d'actualité, de mettre en avant les actions menées en faveur des personnes âgées isolées et démunies, toujours dans un cadre convivial et chaleureux.

LES MISSIONS DE LA FONDATION

1

DÉVELOPPER ET FINANCER DES PROGRAMMES DE LOGEMENT

L'action logement de la Fondation des Petits Frères des Pauvres est une action historique menée depuis 1977 à travers la Fondation Bersabée qu'elle abrite. Cette action est centrée sur l'accueil de personnes fragiles et précaires et est réalisée en partenariat étroit avec les bénévoles et les équipes des Petits Frères des Pauvres.

Le logement collectif

La Fondation Bersabée est propriétaire de 8 établissements collectifs de taille moyenne (de 15 à 24 logements) : 4 pensions de famille, 2 petites unités de vie, 1 résidence sociale et 1 établissement d'hébergement transitoire (CHRS).

La Fondation Bersabée a la responsabilité d'assurer le suivi des travaux de réhabilitation au sein de ces établissements afin de garantir un quotidien digne et sécurisé pour ses résidents.

Ces établissements comptent au total **plus de 150 résidents** qui sont tous locataires de leur logement. Ils ont tous des revenus limités, certains ont vécu à la rue. Ils ont tous plus de 50 ans. Main dans la main avec l'Association de gestion des établissements des Petits Frères des Pauvres, tout est mis en place pour garantir une stabilité et un accueil chaleureux de publics fragiles et défavorisés.



Le logement indépendant

Parallèlement, la Fondation Bersabée est propriétaire de **426 logements indépendants** répartis partout en France. Elle peut ainsi répondre prioritairement aux demandes de logement exprimées par les personnes accompagnées par l'Association Petits Frères des Pauvres.

La Fondation Bersabée réalise une action de logement individualisée (soutien administratif, demandes d'interventions techniques, ...). Des commissions de suivi sont organisées régulièrement avec les équipes des Petits Frères des Pauvres afin de faire le point sur la situation de chaque locataire.

Des partenariats avec différentes associations telles que Champ Marie, Entre Deux Toits ou Un Toit pour tous, lui permettent de répondre à plus de besoins et d'aller vers des publics très précaires et fragiles. Les bénévoles de l'association Champ Marie, notamment, témoignent fréquemment des bienfaits apportés par l'accompagnement dans le logement à tous les locataires suivis.



Le logement est une étape importante dans une vie :

« Le point de départ de tout : c'est le logement. On peut rêver chez soi mais pas chez les autres. »

témoigne une locataire de la Fondation Bersabée

UN HABITAT SOCIAL MIXTE À MARSEILLE

2019 a été l'année de la livraison d'un très beau projet d'habitat social mixte à Marseille (13) qui rassemble sur un même lieu : l'extension de la pension de famille Labadié composée de 10 places, 9 logements indépendants et les bureaux des équipes locales de l'Association Petits Frères des Pauvres. En 2020, il est prévu l'aménagement du jardin qui permettra de créer encore plus de vie et de liens dans ce lieu exemplaire.



Les projets immobiliers

En amont de la mise à disposition d'un logement ou d'un établissement, bénévoles et salariés du Pôle immobilier de la Fondation des Petits Frères des Pauvres sont mobilisés pour initier, porter et suivre des projets de plus ou moins grande envergure.

En 2019, les projets étaient nombreux :



■ Réalisation d'une pension de famille à Vertou près de Nantes (44)

Encore en cours de formalisation, le projet prévoit 24 logements pour des aînés issus de la grande précarité.

■ Rénovation d'un local d'équipe et de 3 logements indépendants à Antibes (06)

La rénovation du local d'équipe s'est finalisée fin février 2020 et va se poursuivre par la rénovation de 3 logements au cours de cette même année.



■ Développement d'un habitat social mixte à Clichy (92)

Ce projet prévoit la construction de 20 logements, d'un local d'équipe et l'aménagement d'un petit jardin.



■ Agrandissement de la colocation pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer à Beauvais (60)

Il a été décidé d'agrandir cette colocation existant depuis 2015 afin d'accueillir 2 personnes supplémentaires. Elle pourra ainsi recevoir 8 locataires dans un cadre familial et chaleureux.

■ Et bien d'autres...

Pension de famille Rivages à Paris 17^e, Habitat social mixte à Clamart (92), extension du centre d'hébergement et de réinsertion sociale à Paris, etc.



En 2020, le Pôle immobilier poursuivra ces projets, le suivi des travaux de rénovation et d'entretien des logements indépendants et des résidences et lancera de nouveaux projets afin de proposer toujours plus de solutions de relogement aux personnes âgées démunies.

2

SOUTENIR DES PROJETS



Au-delà de sa mission première consacrée au logement, la Fondation des Petits Frères des Pauvres soutient financièrement des programmes d'actions, menés par l'Association Petits Frères des Pauvres et d'autres associations œuvrant dans le même but.

Fidèles à leur objet qui consiste à améliorer durablement les conditions de vie de nos aînés, la Fondation des Petits Frères des Pauvres et ses fondations abritées contribuent chaque année au financement de projets, souvent novateurs, en faveur des personnes âgées, en situation de précarité, isolées, malades et/ou en fin de vie.

En 2019, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a soutenu financièrement 3 programmes d'action de l'Association Petits Frères des Pauvres pour un montant de **2 338 716 €** et soutenu **36** projets d'autres associations pour un montant total de **622 186 €**. Les fondations abritées (hors Fondation Bersabée dédiée exclusivement au logement) ont aidé **37** associations qui ont réalisé **53** projets pour un montant global de **654 788 €**, 45 % en faveur de l'Association Petits Frères des Pauvres, 55 % en faveur d'autres associations.

Hébergement – Logement

En France, le mal-logement est en très forte croissance. L'enjeu pour la Fondation est de trouver des solutions de logement et/ou de maintien à domicile pour les personnes âgées, isolées et démunies. Voici quelques actions soutenues en 2019 :

- **L'équipe d'action spécifique « accompagnement vers le logement (AVL) »** de Paris Saint-Maur (11^e) de l'Association Petits Frères des Pauvres, a accueilli 350 personnes sans domicile fixe de plus de cinquante ans. En lien direct avec la Fondation, cette équipe AVL construit avec les bénéficiaires un véritable parcours de relogement individualisé.
- Via le fonds de dotation la Solidaire, **l'Arban** (23), une société coopérative d'intérêt collectif, a créé des **logements adaptés pour les personnes âgées encore autonomes en milieu rural**. Cette alternative à l'EHPAD au cœur du village a vocation à repenser la place des aînés dans la société de manière plus inclusive.

- La création de la première **Maison des Sages** à Buc (78), **un habitat partagé pour 8 personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer** qui peuvent désormais y vivre accompagnées au quotidien par les équipes d'un service d'aide à domicile, les familles des résidents colocalitaires et des bénévoles.



Pour découvrir tous les projets financés et les associations soutenues en 2019 :
fondation.petitsfreresdespauvres.fr

Santé – Soins Palliatifs

Souhaitant que chacun puisse vieillir dignement jusqu'au bout, la Fondation des Petits Frères des Pauvres et ses fondations abritées ont soutenu en 2019 de multiples projets dédiés à la santé, l'accompagnement et l'écoute des personnes en soins palliatifs, la promotion de la culture palliative, le développement de séjours de répit pour malades en fin de vie, ...

- La Fondation des Petits Frères des Pauvres a soutenu le MarSOINS, un camion itinérant dans lequel sont proposés des dépistages gratuits, ouvert à tous et plus particulièrement aux personnes démunies. Encadrés par l'association **A vos soins** à Saint-Nazaire (44), des professionnels de santé se partagent des séances dans le camion dans l'optique de réduire les inégalités d'accès aux soins.



- La Fondation des Petits Frères des Pauvres, la Fondation Mireille et Pierre Landrieu et la Fondation JALMALV – Paris-IDF, ont soutenu 9 programmes d'interventions artistiques clownesques de qualité de **La Fédération française des associations de clowns hospitaliers** (FFACH), dans des lieux de soins partout en France pour personnes âgées (EHPAD, services de gériatrie, résidences...) et en services de soins palliatifs.

- La Fondation Mireille et Pierre Landrieu participe au financement des ateliers de théâtre transgénérationnels et thérapeutiques proposés par **le Foyer la Guérinière (91) de la Fondation des Amis de l'Atelier**, à destination des personnes vieillissantes en situation de handicap. La médiation théâtrale leur permet de s'exprimer de façon ludique, par le corps et la voix, favorisant ainsi leur mieux-être et l'estime de soi.

Lien social et accompagnement

L'amélioration durable des conditions de vie des personnes âgées démunies et isolées passe aussi et surtout par la lutte contre leur isolement. La Fondation des Petits Frères des Pauvres et ses fondations abritées ont à cœur de soutenir des projets visant à développer le lien, à promouvoir l'entraide et à encourager le bénévolat. Parmi les actions financées en 2019 :

- La Fondation des Petits Frères des Pauvres a soutenu les deux premières éditions d'**Etoilés et Solidaires**, une association qui met en œuvre des ateliers culinaires participatifs et solidaires pour des personnes âgées et isolées issues des structures des Petits Frères des Pauvres et de Paris en Compagnie.



- La Fondation Louise Roulin a soutenu l'association **Parole de Chien** qui œuvre auprès des personnes âgées résidant en établissements. La zoothérapie est une forme innovante et complémentaire de l'accompagnement des Petits Frères des Pauvres ; elle favorise la communication, stimule la mobilité, le langage et la mémoire des personnes accompagnées.

- La Fondation Abuela a soutenu **Tout Autre Chose** pour son projet de partage des savoirs à travers les âges. Ce lieu convivial de quartier au cœur du 9^e arrondissement de Paris développe le lien social et accompagne des personnes en difficultés. Le projet consiste à mettre en lien les usagers retraités avec les jeunes en difficultés sociales et/ou scolaires du quartier de manière à favoriser les échanges intergénérationnels.





Pour découvrir tous les projets financés et les associations soutenues en 2019 : fondation.petitsfreresdespauvres.fr

Exclusion et grande précarité

Avec son association fondatrice, la Fondation des Petits Frères des Pauvres fait le constat que de plus en plus de personnes âgées sont confrontées à des situations de précarité financière et sociale. La Fondation et ses fondations abritées se mobilisent pour apporter soutiens et réponses à la problématique de l'exclusion et de la grande précarité :

- La Fondation des Petits Frères des Pauvres a soutenu **La Maison Goudouli**, un dispositif original qui permet de loger et d'accompagner sur le plan médico-social une vingtaine de personnes en situation de grande précarité, malades, exclues des dispositifs d'hébergement classiques. Un partenariat d'accompagnement est assuré par les bénévoles des Petits Frères des Pauvres de Toulouse (31).
- Grâce aux revenus générés par les premiers investissements des fonds composant sa dotation, la Fondation Emile Lamy a pu, pour la première fois en 2019, financer le développement de **deux équipes spécifiques des Petits Frères des Pauvres « Accompagnement vers le Logement »** en Seine Saint-Denis (93) et à Paris (11^e) pour venir en aide aux personnes accédant à un logement autonome.
- Sensible aux publics vieillissants en difficulté, en détresse, à la rue, la Fondation LiLa Lanier a soutenu **l'Olivier des Sages** à Lyon (69) pour son projet de colocation partagée pour personnes âgées retraitées vivant avec de faibles revenus, qui souvent n'ont jamais eu de logements dignes.



DÉCOUVREZ LES 11 FONDATIONS SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES ET LEURS DOMAINES D'ACTION :

- Hébergement – logement *Fondation Bersabée*
- Santé – soins palliatifs *Fondation utb, Fondation Mireille et Pierre Landrieu, Fondation Andrée Morillon, Fondation JALMALV Paris – Île-de-France, Fondation La Maison de Gardanne*
- Lien social et accompagnement *Fondation Philippe Othenin-Girard, Fondation Louise Roulin, Fondation Abuela*
- Exclusion – grande précarité *Fondation LiLa Lanier, Fondation Emile Lamy*

3

SUSCITER ET FINANCER DES PROJETS INNOVANTS, DES ÉTUDES ET DES COLLOQUES



L'appel à projets 2019 : « La solidarité numérique comme levier de lien social et préservation de l'autonomie des personnes âgées ».

La Fondation des Petits Frères des Pauvres a lancé en janvier 2019 son 2^e appel à projets destiné aux organismes d'intérêt général, s'inscrivant dans la thématique de la solidarité numérique. Il avait pour objectif de valoriser des actions innovantes permettant de susciter l'intérêt, de faciliter l'accès et d'accompagner les usagers, de manière à faire vivre une solidarité numérique, à travers les âges, comme levier de lien social et préservation de l'autonomie des personnes les plus âgées et démunies.

Après l'étude de près de **180** dossiers de candidature par plusieurs groupes de travail, constitués de bénévoles, **10** lauréats ont été sélectionnés par un jury final et ont bénéficié d'un soutien financier de la Fondation allant de **10 000 € à 30 000 €**.

Au total, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a attribué **182 245 €** de subventions via cet appel à projets.

*Par ailleurs, à l'issue de la cérémonie de remise des prix qui s'est tenue début juillet 2019 à Paris, un projet « coup de cœur » a été choisi par le public. L'association **les Genêts d'Or** a reçu un prix supplémentaire pour son projet innovant de Réalité Virtuelle qui sollicite l'envie et la curiosité des personnes âgées en matière de numérique.*

Une étude sur la solitude et l'isolement dans les territoires

Depuis trois ans, les Petits Frères des Pauvres publient, avec le soutien financier de la Fondation des Petits Frères des Pauvres, un rapport sur une problématique vécue par les aînés isolés. En 2019 l'étude réalisée par l'institut CSA et l'Association les Petits Frères des Pauvres portait sur le **lien entre les territoires et la solitude et l'isolement des personnes âgées de plus de 60 ans**. Cette étude révèle que si le ressenti de solitude n'est pas plus fréquent en milieu urbain qu'en zone rurale, il est cependant plus exacerbé dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (32 %) et dans les petites agglomérations de 2 000 à 20 000 habitants. L'isolement n'est pas non plus provoqué par les mêmes facteurs à la campagne ou à la ville : en zone urbaine, l'isolement est aggravé par des relations de voisinage amoindries. En zone rurale, les solidarités sont plus fortes mais c'est le manque de services du quotidien et de transports qui renforcent l'isolement.

*À l'issue de ce rapport, les Petits Frères des Pauvres ont émis **15 préconisations** pour adapter aux différents territoires la lutte contre l'isolement des plus âgés.*

*Pour consulter l'étude :
fondation.petitsfreresdespauvres.fr*

4

DÉVELOPPER LA PHILANTHROPIE

La générosité sous toutes ses formes

La collecte de fonds de la Fondation a légèrement baissé en 2019 et elle reste très diminuée par rapport à 2017 à la suite du remplacement de l'ISF par l'IFI (Impôt sur la fortune immobilière).

Or les besoins de nos aînés isolés et démunis augmentent, notamment en termes de logements adaptés.

La communication effectuée sur nos actions de combat contre le mal-logement dans divers supports - le magazine Petits Frères des Pauvres infos de mars, notre mailing d'avril sur les acquisitions de « toits où vieillir », celui d'octobre sur le développement de résidences sociales, nos réseaux sociaux et notre site web - a porté ses fruits.

Les rencontres individuelles avec nos grands donateurs ont été poursuivies et des événements organisés.

Ces actions ont engendré des dons majeurs, des soutiens financiers à des projets spécifiques, ainsi que des donations temporaires d'usufruit et des donations immobilières. Sans compter les donateurs qui se sont engagés en tant que bénévoles d'accompagnement ou de compétences.

Tous ces gestes gratifiants de la part de nos bienfaiteurs encouragent notre équipe de bénévoles, salariés et administrateurs à poursuivre ses missions.

Développer la philanthropie à travers la création de fondations abritées

Personne physique, association ou entreprise, vous souhaitez vous engager dans la durée pour la cause des personnes âgées et isolées, nous vous proposons de créer une fondation sous égide de la Fondation des Petits Frères des Pauvres.

Vous souhaitez soutenir une cause qui vous tient à cœur :

- Encourager des solutions innovantes en matière d'hébergement-logement
- Lutter contre l'exclusion et la grande précarité
- Accompagner dignement la fin de vie
- Favoriser le lien social et l'accompagnement des personnes fragilisées par le grand âge

Créer votre fondation sous égide de la Fondation des Petits Frères des Pauvres, cela signifie :

- Bâtir votre projet philanthropique en choisissant les projets et les structures d'intérêt général que vous souhaitez soutenir.
- Donner un nom à votre fondation, en hommage à un être cher, par exemple.
- Pouvoir associer vos proches, vos collaborateurs, des bénévoles à votre œuvre.
- Bénéficier des avantages des fondations reconnues d'utilité publique (notamment la capacité de recevoir des dons et des legs).
- S'appuyer sur les compétences de la Fondation des Petits Frères des Pauvres en matière de gestion administrative, juridique, comptable, financière et de recherche et suivi de projets.
- Bénéficier de l'expertise des Petits Frères des Pauvres qui agissent sur le terrain depuis plus de 70 ans au plus près des personnes âgées et isolées.

CRÉER UNE FONDATION TESTAMENTAIRE

« J'ai choisi de créer une fondation testamentaire au sein de la Fondation des Petits Frères des Pauvres afin de mieux cibler l'utilisation de mes biens après mon décès et laisser une petite empreinte que j'aurais souhaité un peu plus durable si j'avais pu faire une dotation plus importante. Je remercie la Fondation des Petits Frères des Pauvres d'accueillir ma petite fondation. »

Mme A.



19 cité Voltaire – 75011 Paris – Tél. : 01 49 23 14 15 – Courriel : fondation@petitsfreresdespauvres.fr